

# **ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES JUGES ET VICE-JUGES DE COMMUNE DU CANTON DU VALAIS**

**Assemblée tenue à Sion – Ecole d'Agriculture, Av. Maurice-Troillet 260**

**le jeudi 23 novembre 2023 à 18h30**

## **Ordre du jour :**

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Contrôle des présences**
- 3. Approbation de l'ordre du jour**
- 4. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale**
- 5. Rapport d'activité de la Présidente**
- 6. Lecture des comptes**
- 7. Rapport des vérificateurs et décharge**
- 8. Constituante – Avenir de notre Association**
- 9. Divers**

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE**

A 18h33 Geneviève Cheseaux, Présidente, ouvre l'assemblée générale annuelle. Elle salue les membres présents et leur souhaite la bienvenue. Elle précise qu'il s'agit déjà de la 5<sup>e</sup> assemblée de notre association. Elle excuse une erreur de traduction qui s'est glissée dans les documents transmis (Verein et non Verband). Elle excuse ensuite les membres qui n'ont pas pu participer à cette assemblée.

### **2. CONTROLE DES PRESENCES**

La Présidente demande de remplir la feuille des présences qui circule.

#### **Présents**

Valais-Central et Bas-Valais :

1. Geneviève Cheseaux, juge de Saillon
2. Myriam Clerc, juge de Port-Valais
3. Emilie Pitteloud, juge de Vex
4. Armelle Roh, juge de Conthey
5. Mireille Fournier, juge de Nendaz
6. Stéphane Métroz, juge d'Ardon
7. Veronyc Mettaz, juge de Fully
8. Fabienne Mayoraz, juge d'Hérémente



ASSOCIATION DES JUGES ET VICE-JUGES DE COMMUNE  
DU CANTON DU VALAIS

GEMEINDERICHTER UND -VIZERICHTER  
DES KANTONS WALLIS

c/o Geneviève Cheseaux, Présidente  
Route des Sautes 1 - 1913 Saillon

9. Dominique Rouiller Monay, juge de Troistorrents
10. Jean-Daniel Candaux, vice-juge de Saillon
11. Eric Lehmann, vice-juge de Lens
12. Judith Matter, vice-juge de Sierre
13. Jacqueline Chollet, juge de Vernayaz
14. Patricia Imhof, juge de Vétroz
15. Martine Revaz Walker, vice-juge de Vernayaz
16. Claude Hababou, juge d'Arbaz
17. Nadège Melly-Rudaz, juge d'Anniviers
18. Delphine Bilgischer, juge de Noble-Contrée
19. Catherine Bénet, juge de St-Gingolph

Haut-Valais :

1. Bernhard Burkard, juge de Salgesch, Varen, Inden, Leukerbad
2. André Grand, vice-juge de Leuk
3. Walter Kronig, juge de Ferden

soit 22 votants

Excusés :

1. Ayent – juge, Joël Charvet
2. Ayent – vice-juge, Rosa Reina Constantin
3. Bettmeralp – juge, Seraphina Zurbriggen
4. Bettmeralp – vice-juge, Beatrice Bichsel
5. Binn – juge, Franziska Schmid
6. Bitsch - juge, Erwin Venetz
7. Blatten – juge, Hans Anton Ebener
8. Bourg-St-Pierre – vice-juge, Stève Delasoie
9. Bourg-St-Pierre –juge, Olivier Balleys
10. Bovernier – juge, Daniel Frossard
11. Bovernier – vice-juge, Valérie Bérard
12. Chalais – juge, Stéphane Rudaz
13. Chalais – vice-juge, Pascal Veillon
14. Chamoson – juge, Jean-Paul Carruzzo
15. Collombey-Mura – juge, Maria Encina Fracheboud
16. Conthey – vice-juge, Joëlle Clivaz
17. Dorénaz - juge, Fabienne Clavien
18. Dorénaz - vice-juge, Marcel Würigler
19. Evolène - vice-juge, Jean Noël Anzévui
20. Finhaut – juge, Isabelle Lüdi
21. Hérémenche - vice-juge, Linda Gauye
22. Kippel – juge, Eve Marie Ebener
23. Lens – juge, Véronique Nanchen
24. Leuk – juge, Sabine Grand



ASSOCIATION DES JUGES ET VICE-JUGES DE COMMUNE  
DU CANTON DU VALAIS

GEMEINDERICHTER UND-VIZERICHTER  
DES KANTONS WALLIS

c/o Geneviève Cheseaux, Présidente  
Route des Sautes 1 - 1913 Saillon

25. Liddes – juge, Eve Marquis
26. Liddes – vice-juge, Thierry Curat
27. Martigny – juge, Grégory Martinetti
28. Martigny-Combe – vice-juge, Mireille Corger-Lattion
29. Massongex – juge, Julien Richard
30. Monthey – juge, Dominique Seingre Passaquay
31. Mont-Noble – juge, Christophe Maury
32. Mörel-Filet – juge, Valentin Wirthner
33. Nendaz – vice-juge, Elisa charbonnet
34. Noble-Contrée - vice-juge, Natacha Albrecht
35. Orsières - juge, Myriam Rausis
36. Orsières - vice-juge, Laure Rausis
37. Riddes – juge, Gisela Luisier
38. Saas-Fee – juge, Sandra Kalbermatten
39. Salvan – juge, Romy Dini
40. Savièse - juge, Véronique Rieder
41. Saxon – vice-juge, Janique Rosset
42. Sembrancher – juge, Laurence Huelga
43. Sembrancher – vice-juge, Michael Emonet
44. St. Niklaus – juge, Patric Schnidrig
45. Staldenried – juge, Marina Abgottspon
46. Staldenried – vice-juge, Urs Abgottspon
47. St-Léonard - juge, André Crettaz
48. St-Léonard - vice-juge, Marie-Cécile Rossetti
49. St-Maurice – juge. Monique Wonta
50. Termen – juge, Ewald Wyssen
51. Trient – juge, Daniel Pignat
52. Troistorrents – juge, Dominique Rouiller-Monay
53. Troistorrents – vice-juge, Anne Françoise Dubosson
54. Turtmann-Unterems – vice-juge, Cindy Oggier
55. Val d'Illiez - juge, Marc Bovard
56. Val d'Illiez - vice-juge, Ghislaine Gillabert
57. Vérossaz - juge, François Bianchi-Pastori
58. Vex – vice-juge, Patrick Pitteloud
59. Vionnaz – juge, Jean-Pierre Mariaux
60. Vionnaz – vice-juge, Pascale Veuthey
61. Visperterminen – juge, Jean-Noël Heinzmann
62. Visperterminen – vice-juge, Annelise Burgener
63. Vouvry – juge, Catherine Parvex
64. Vouvry – vice-juge, Joël Tornay



Madame Suzanne Meyer, ancienne juge de Savièse, est également présente pour nous transmettre des explications sur une situation qu'elle a vécue en lien notamment avec la rémunération des juges de commune.

### **3. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été communiqué à chaque membre avec la convocation à l'assemblée. La Présidente soumet l'ordre du jour proposé à la critique. L'ordre du jour est accepté tel quel à l'unanimité.

### **4. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE**

Le procès-verbal de la dernière assemblée a été envoyé à chaque membre avant la présente assemblée. A l'unanimité, il est renoncé à sa lecture. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité tel que reçu.

### **5. RAPPORT D'ACTIVITE DE LA PRESIDENTE**

La Présidente donne lecture de son rapport d'activité :

« Chers membres,

*Cette année notre Association fête ses 5 ans ! Une évolution mesurée et progressive.*

*Fort de l'arrivée de 2 nouveaux membres, nous avons mis sur pied plusieurs formations :*

2) *une formation individuelle pour tous les utilisateurs de stepline qui a été boudée par nos membres francophones mais un peu plus appréciée par ceux du Haut-Valais. J'en profite, une nouvelle fois, pour remercier chaleureusement François Bianchi, qui ne compte pas ses heures pour alléger notre fonction.*

2) *une formation « Négociation et stratégies » qui nous a appris notamment comment aborder la conciliation, comment interpréter les messages verbaux et non-verbaux et qui nous permet désormais d'appréhender la conciliation d'une manière plus aisée.*

*Je rappelle que le power point est disponible dans les deux langues sur notre site « jugescommunes.ch »*

*Lors de notre dernière Assemblée Générale, je vous demandais de faire bon accueil au formulaire de sondage élaboré par notre caissière Armelle Roh, Finalement, nous ne vous l'avons pas transmis car son sort sera jeté dès le résultat de la votation sur la Constituante connu.*



ASSOCIATION DES JUGES ET VICE-JUGES DE COMMUNE  
DU CANTON DU VALAIS

GEMEINDERICHTER UND-VIZERICHTER  
DES KANTONS WALLIS

c/o Geneviève Cheseaux, Présidente  
Route des Sautes 1 - 1913 Saillon

*Je fais la transition : la Constituante nous occupe, peut-être même dois-je dire nous préoccupe. L'avenir de notre fonction en dépend. Cette incertitude freine nos projets et remet en cause le bien-fondé de ce que nous souhaitons encore entreprendre et/ou développer. Je ne m'y attarde pas davantage puisque nous en discuterons au point 8 de notre ordre du jour.*

*Il n'en demeure pas moins que l'année avenir marquera aussi la fin de cette législature. Pour plusieurs d'entre nous, elle sera la dernière d'un tumultueux mais oh combien intéressant périple au travers de cette justice de proximité. Par conséquent, notre comité devra se renouveler. C'est la tâche qui risquera de nous occuper dès mars 2024. Pendue à cette votation, je n'ose pas m'avancer et vous confirme que je parle bien d'un risque ! Dans cette éventualité, j'invite les membres intéressés à relever ce défi à s'annoncer auprès d'un membre du comité.*

*Je vous remercie pour la confiance que vous nous témoignez et pour votre attention. »*

La Présidente est applaudie et remerciée.

## **6. LECTURE DES COMPTES**

La Présidente passe la parole à la Caissière, Armelle Roh, pour la lecture des comptes.

Armelle Roh, Caissière donne lecture des comptes à l'assemblée (comptes du 01.11.2022 au 31.10.2023).

compte association : Fr. 2548.40

compte plateforme informatique : Fr. 50'183.85

Un bénéfice de Fr. 6'914.70.- ressort de l'exercice.

Les différents postes des comptes sont passés en revue.

Dans les entrées il y a notamment les cotisations, les dons, et les licences Stepline. Dans les sorties il y a notamment les frais de formation et les coûts liés à la plateforme Stepline.

Il est précisé que le détail des comptes est à disposition de ceux et celles qui souhaiteraient obtenir plus de renseignements à l'issue de l'assemblée.

La caissière passe ensuite en revue le budget pour l'année comptable à venir (entrées : cotisations env. Fr. 1000.-, licences stepline env. Fr. 28000.- / sorties : coûts stepline env. Fr. 20000.-, maintenance du site internet env. Fr. 1000.-, frais d'hébergement du site internet env. Fr. 500.-, frais de bureau env. Fr. 200.-, frais de port env. Fr. 150.-, frais de séances et d'AG env. Fr. 2000.-, divers frais, pour un total de Fr. 28'900.-). Le bénéfice se situerait environ à Fr. 100.- avec une estimation prudente.



La Caissière indique que ce budget représente uniquement une prévision et que les chiffres articulés sont susceptibles d'évoluer.

## **7. RAPPORT DES VERIFICATEURS ET DECHARGE**

L'assemblée n'ayant pas de questions, il est procédé à la lecture du rapport des vérificatrices des comptes.

Véronyc Mettaz, juge de Fully, donne lecture du rapport des vérificatrices des comptes, soit Véronyc Mettaz, juge de Fully et Jacqueline Chollet, juge de Vernayaz. Ces dernières ont vérifié les comptes de l'année 2022/2023 clôturés le 31 octobre 2023. Elles constatent que les comptes sont tenus régulièrement et avec vigueur. Elles proposent de donner décharge à la Caissière, au comité ainsi qu'au vérificatrices.

A l'unanimité, les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée et décharge est donnée à la Caissière ainsi qu'au comité.

## **8. CONSTITUANTE – AVENIR DE NOTRE ASSOCIATION**

L'avenir est de l'association est très flou.

En résumé, la constituante prévoit de supprimer les juges de communes pour les remplacer par des justices de paix, professionnalisées, avec de plus amples pouvoirs que ceux conférés actuellement à la justice communale.

La mise en place escomptée de ces structures est d'environ 4 ans donc il y aura une nouvelle élection des juges de commune « standard » pour minimum 4 ans l'année prochaine. L'association perdurera mais si la constitution est acceptée, elle devra être dissoute.

M. Hababou pose une question sur la professionnalisation. Il lui est répondu qu'il s'agira d'un système avec des juristes etc. (un peu similaire à celui des APEA actuelles).

Un problème qui risque de se poser sera de trouver des juges pour remplacer ceux qui arrêtent à la fin 2024 si personne ne se représente. La Présidente indique qu'il s'agit du problème des partis politiques et non de l'association.

Il est posé la question du positionnement de l'Association vis-à-vis du projet de constitution.

Judith Matter indique que la composition de l'assemblée de ce soir est trop peu représentative et propose de demander leur avis à tous les membres.



c/o Geneviève Cheseaux, Présidente  
Route des Sautes 1 - 1913 Saillon

Un membre précise que l'association doit rester neutre et donner une information neutre à la population, sans se prononcer pour ou contre la constitution. Cela doit se faire par le biais d'un communiqué de presse et/ou du site internet de l'association.

Dominique Rouiller Monay relève également la question du coût qui sera engendré par ce changement.

Il est décidé qu'un projet de communiqué de presse, exposant l'avant et l'après Constitution, sera transmis aux membres puis diffusé dans la presse.

## 9. **DIVERS**

La parole est donnée à Suzanne Meyer, ancienne juge de Savièse, pour nous partager son expérience de juge.

Elle revient sur son parcours de juge. Elle expose l'étendue de la fonction et des charges qui incombent au juge. Elle regrette le manque de clarté sur ce qui entre ou non dans la fonction. Elle évoque ensuite la question du salaire du juge. La question de la responsabilité est également abordée.

Elle indique avoir introduit deux recours dont il résulte notamment que :

1. Au sujet de la rémunération du juge, une décision a été rendue en octobre dernier : les juges de commune sont des employés de la commune
2. Une deuxième procédure est en cours : elle traite de la question des charges sociales du greffier, soit plus particulièrement de savoir qui est l'employeur du greffier

Suzanne Meyer est remerciée et applaudie pour son intervention.

La Présidente donne ensuite la parole à l'assemblée pour les questions et les éventuelles remarques.

Un membre demande qui nomme le remplaçant si le juge et le vice-juge doivent être remplacés. La Présidente lui répond que c'est le juge de district qui nomme le remplaçant.

Stéphane Métroz présente une entreprise de nettoyage qui pourrait s'occuper de libérer les logements insalubres.

Un membre propose que les nouveaux élus puissent participer/accompagner à l'assemblée prochaine. La Présidente lui indique qu'ils seront convoqués.

Un membre demande si l'assemblée est satisfaite de la plateforme informatique. La Présidente répond qu'effectivement la plateforme présente certaines failles et est en cours d'amélioration. Ce membre est remercié, car les remarques permettent de participer à l'évolution et à



**ASSOCIATION DES JUGES ET VICE-JUGES DE COMMUNE  
DU CANTON DU VALAIS**

**GEMEINDERICHTER UND-VIZERICHTER  
DES KANTONS WALLIS**

c/o Geneviève Cheseaux, Présidente  
Route des Sautes 1 - 1913 Saillon

l'amélioration de la plateforme. André Grand explique que le groupe de travail essaie actuellement d'automatiser certaines choses sur la plateforme.

Plus aucune demande de parole n'étant faite dans les divers, la Présidente clôt l'assemblée à 19h45 et invite les membres présents à partager le verre de l'amitié.

La Présidente  
Geneviève Cheseaux

La Secrétaire  
Emilie Pitteloud